



MOUX



L'ENQUANTAIRE



N° 9 JANVIER 2013

Le mot du Maire :

2012 a été une année mouvementée, nous avons vécu la démission de notre maire Patrick WOJNAROWSKI pour raison de santé, l'élection brillante de Florence CLAMART sur le poste de Conseiller Municipal laissé vacant par le décès de René LACAZE, l'élection d'Alain MORETTOT alors 1^{er} Adjoint à la charge de Maire. Ce dernier a également subi un accident de santé dont il se remet avec le temps, Jean RAYNAUD 1^{er} Adjoint assurant l'intérim.

C'est grâce à la solidarité et à la cohésion de l'équipe municipale que ces situations difficiles ont pu être dépassées et ne pas avoir d'incidence sur la gestion de la Commune dans cette période de crise qui n'épargne pas les Collectivités locales.

C'est donc en pensant aux difficultés de tout un chacun que nous vous souhaitons le bonheur et la force nécessaires à votre développement et à celui de votre famille.

ETAT CIVIL

Naissances :

COLLADO PEYRONNENC Lilou née le 5 mars 2012 à Carcassonne

MAUREL Emilien, Pierre né le 18 février 2012 à Carcassonne

HALLEREAU NGUENG EPOH Gabriel, Alphonse né le 31 août 2012 à Carcassonne

Mariages :

AURIOL Philippe, Jean, Christian et **VENTURA** Héloïse, Eliane, Lucienne le 12 mai 2012

FLORENS Olivier et **ALBANESE** Myriam, Loïde le 30 juin 2012

BACAVE Loïc, Antoine, Manuel et **MUNOZ** Christel le 11 août 2012

Décès :

FARRE Claude, Joseph, François décédé le 7 avril 2012
CUGUIILLERE Francine VEUVE LLOPIS décédée le 29 juin 2012

BATAILLE Eugénie, Marie, Françoise veuve RIGAUD décédée le 14 juillet 2012

DEBESS Ib décédé le 06 août 2012

BAYLE Achille, Julien, Jean-Marie décédé le 04 septembre 2012

ESQUIVA Antoine décédé le 25 février 2012 à CASTELNAU LE LEZ 34

ESTRADE Pierrette épouse ARDICHEN décédée à Carcassonne le 28 janvier 2012

MELLURET Marcelle, Adeline, veuve REVEL, décédée le 1^{er} février 2012 à LEZIGNAN CORBIERES

SOUQUET Serge, Daniel décédé le 30 juin 2012 à Carcassonne

JACQUES Chantal épouse CHAMPION décédée à Narbonne le 19 septembre 2012

GALBIER Cécile, Jeanne, Marie, Edwige veuve BOUSQUET Décédée le 20 octobre 2012 à TOULOUSE.

COUX Laurence veuve CERVERA décédée à Carcassonne le 16 novembre 2012

ALIAGA Nelly veuve RATIER décédée à Lezignan le 9 juin 2012

Juli Adrian AZEMA

Faisons connaissance avec un poète méconnu, pourtant voisin de Moux : Jules Azéma de Saint Nazaire d'Aude. Jean Fournier a fait sa biographie dans « Diccionari de la literatura audenca » Publicacions del C.I.D.O. de 1982.

Parmi ses nombreuses œuvres, pour fêter l'hiver, nous avons choisi : « Flours de raive » dans la graphie de l'auteur.

N a Sant Nazari d'Aude le 5 març de 1869.

M. a Carcassonna le 15 de febrèr de 1936.

Proprietari viticultor, conse de Sant Nazari de 1908 a sa despareguda, conselher general del canton de Ginestas en 1910, membre correspondent de la Commission arqueologica de Narbonna, membre de la Societat d'estudis scientifics d'Aude, Sendic de la Mantenença de lengadoc de 1925 a 1928, capiscol de la Cigala Narbonesa en 1929, colabrador de la revista Mont-Segur e de la Revue Méridionale.

Personalitat eminenta des Felibritge audenc, Juli Azema se daissèt benlèu trop rosegat per la politica e las cargats publicas qu'assumava. Son obra occitana ne patís un bricon. Aquo dit, Azema èra un flame poèta, un erudit de tria e un diseire inspirat.

Traduction :

Propriétaire viticulteur, Maire de Saint-Nazaire de 1908 jusqu'à sa disparition, Conseiller général **du Canton de Ginestas en 1910, membre de l'Escola Audenca, membre fondateur de la Cigala** Narbonesa, correspondant de la Commission archéologique de narbonne, membre de la Société d'études scientifiques de l'Aude, Syndic de la Maintenance du languedoc de 1925 à 1928, Président de la Cigala Narbonesa en 1929, collaborateur de la revue Mont Ségur et de la revue Méridionale.

Personnage éminent du Felibrige audois, Jules Azéma se laissa peut-être trop ronger par la politique et les charges publiques qu'il assumait. Son œuvre occitane en a un peu souffert ? ceci dit, Jules Azéma était un fameux poète, un érudit de choix et un conteur inspiré.

Flours de Raibe

El vist, en tirent lous ridèus
De boun matin, que la jalado
Abiò, coumo uno aijido fado,
Mes un ort de raibe als carrèus.

L'abiò brancos, palmos laugèiros
Coumo s'en vei qu'al paradís,
E, dins un plazent mescladis,
De brugos, d'algos, de falheiros.

O ! l'ort majic e subrebèl !
Per milhou l' veire me sarrèri,
Mès, joust moun alèn, las foundèri,
Las brancos flours, las flours de gèl.

Aital, flourizouns idealos
De pouezio e de beltat,
Naissoun, dins nostre èime encantat,
De raibes desplegant lours alos

Mès, foundoun tant lèu espeli,
Se lous voulèm prene al pasatge,
E lagremam coumo un mainatge,
De poude jamai lous couli.

Juli Azema

Armand, Jacques Charles, né en 1802, fils de Jean Baptiste, brillant élève des grandes écoles choisira la voie de l'agronomie. En développant les techniques de culture de la vigne il deviendra la référence et sera qualifié de « père de la viticulture moderne » reconnu de tous pour ses innovations (il inventera la « Houe de Moux »), il recevra la décoration d'Officier de la Légion d'honneur en 1859. Il se fera appeler Monsieur de Moux.

Les Portal seront encore propriétaires à Moux vers les années 1850... mais cela est une autre histoire.....

Didier Deville

Chronologies Mouxoises 2012

Didier Deville



Chronologies Mouxoises

Un village Occitan dans l'histoire.

Après des années de recherches, le livre relatif à Moux « **Chronologies Mouxoises** » est en préparation, sa sortie est prévue en Avril 2013.

Ce livre n'est pas un livre d'Histoire, mais la suite chronologique de faits tangibles, marquants ou insignifiants qui permettent d'établir la vie des Mouxois sur la foi des documents archivés.

J'ai pris pour référence le livre de Pierre Prion, scribe du Marquis de Baschi d'Aubais, « Chronologiette » en m'inspirant de sa construction et de sa conclusion : il n'y a pas de détails dans l'histoire.

Ces faits sont commentés pour replacer le lecteur dans le contexte de l'époque apportant je l'espère, la technicité nécessaire à leur compréhension.

Afin de déterminer le tirage le plus approprié, nous vous demandons de vous faire connaître auprès de l'auteur pour réserver l'ouvrage de 240 pages environ au prix de 10 € (format 15 x 21 cm).

Didier Deville 06 19 03 76 73 ou devilled@neuf.fr

MUNICIPALITÉ

La salle de repos des Ecoles a été rénovée, isolation, revêtement de sol adapté aux activités de motricité, double plafond, huisserie, pour un montant de 15000 euros réalisé sur fonds propres.

Les WC publics ont été entièrement reconstruits aux normes handicapés, contigus à la MJC, pour un montant de 62 383.22 euros, subventionné par le Conseil Régional à hauteur de 18 552 euros.



Malgré la participation des instances concernées à la constitution du dossier de demande de subventions, le dossier de réfection de la station d'épuration a été refusé pour la 4ème année consécutive.

Le recensement réalisé sur la Commune porte la population à 670 habitants, contre 572 en 2009, soit 17% d'augmentation, résultat d'une politique de développement du village réussie et à poursuivre dans le cadre de la carte communale en cours.

Projet photovoltaïque, au vu de notre dossier et du rapport négatif des Enquêteurs publics, le Préfet a rendu un avis défavorable au permis de construire sur la zone mouxoise. Notre politique de défense des terres agricoles de bonne qualité a été reconnue et respectée. D'autres projets verront peut-être le jour sur les terres pauvres, les friches et garrigues sans nuisance pour le village.

Sur proposition du Conseil Général, le tarif de l'eau est augmenté de 0.15 cts, soit 1€25 le m3 d'eau potable et 1€10 l'assainissement.

La PRE encaissée pour le raccordement à l'égout est remplacée par une nouvelle taxe, la PAC (Participation pour l'Assainissement Collectif). Cette taxe concerne l'ensemble des biens devant être raccordés. La taxe pour Moux est fixée à 2400€ et concerne les logements neufs et anciens.

CLAE : la CAF ayant instauré un nouveau système de tarification, le calcul de la facturation a été modifié. Les prix ne sont plus fixes comme ils l'étaient auparavant mais tiennent compte à présent du quotient familial.

La scène du Foyer a bénéficié d'une subvention du Conseil Général à hauteur de 1 283 euros qui a permis la réfection du plafond délabré et de l'huisserie.

Le Conseil Général doit réaliser des travaux de nivellement et de création de revers d'eau sur les parties les plus dégradées de la piste d'accès au Signal de l'Alaric.

Le rattachement de la Commune à la Communauté de Communes de la Région Lezignanaise Corbières Minervois (CCRLCM) est effectif depuis le 1^{er} janvier. A cet effet, il paraît nécessaire de mettre fin à certaines rumeurs sans autre fondement que la volonté de certains de déjuger l'équilibre de gestion de la Commune par son Conseil.

A l'heure où nous écrivons, les mouxois ont pu constater qu'aucun d'entre eux n'a subi de discontinuité dans les services dont il bénéficie.

Pourquoi avoir fait ce choix de rattachement ?

La réforme du Territoire engagée par le Gouvernement devait permettre aux communes de se rapprocher de leur bassin de vie, c'était l'occasion pour Moux de faire respecter sa volonté ancienne d'être rattaché à Lezignan, notamment lors de la création de la Communauté de Communes Piémont d'Alaric (CCPA) en 1995. Cette fois encore, les arcanes de la politique locale avaient décidé différemment du sort et des intérêts de Moux. Il en fut de même en 1794 quand Moux qui souhaitait être rattaché à Lezignan, le fut contre son gré au canton de Trèbes, (cf. délibération du Conseil Municipal de l'époque, disponible à la Bibliothèque Nationale de Carcassonne).

Avec l'avis d'une majorité de mouxois, l'unanimité du Conseil municipal ainsi que celle des Maires constituant la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale de l'Aude, dans un esprit de cohérence territoriale et dans la perspective de quitter une politique de gestion de la dette pour adhérer à une politique de l'investissement et du développement local, le Conseil municipal a porté avec force et conviction notre dossier de demande de rattachement à Lezignan devant le Préfet.

Pour rétablir la juste information, il convient de se rapprocher du Code Général des Collectivités territoriales et de rappeler l'article 152-11-25 et l'article 60 de la loi sur la réforme des collectivités territoriales par lequel le retrait d'une commune ne peut en aucun faire l'objet d'un versement d'un « droit de sortie ». Le chiffre démentiel (un nombre à sept chiffres sorti on ne sait d'où...) énoncé par la CCPA est à comparer avec celui réalisé à notre demande par un Cabinet d'Etude spécialisé qui, après réalisation de la balance de l'actif et du passif ramène la somme considérée à la dimension plus raisonnable de cinq chiffres. Le litige que cet écart a créé nous a amené à interpellier le Préfet et lui demander son arbitrage. Nous vous tiendrons régulièrement au courant de l'évolution de la situation.

Avec son passage à la Communauté de Communes de la Région Lezignanaise Corbières Minervois, Moux bénéficie des mêmes services que précédemment, nous aurons à réorganiser les activités de vacances des jeunes différemment, pour le reste, il appartient à la CCPA de faire passer les intérêts des citoyens en priorité et par là de faciliter la régulation des démarches administratives inhérentes à notre départ. Comme Rustique et Bouilhonnac (et St Couat à venir), nous avons voulu profiter de l'occasion qui se présentait pour garder, avant le rattachement futur de la CCPA à Carcassonne, la possibilité de choisir et non plus de subir le rattachement de Moux à une autre communauté. Le rattachement de la Communauté de Piémont d'Alaric devant intervenir de fait, à l'horizon de 2014, il nous sera alors loisible de compter les villages voisins désireux de se rapprocher du territoire narbonnais plutôt que celui du carcassonnais, si le choix leur est encore permis...

Portal de Seigneur à Citoyen.....

Vers 1750, Guillaume Portal fait l'acquisition de la Seigneurie de Moux suite à une cession de la famille d'Orbessan.

Les Portal ont réalisé leur richesse dans la grande bourgeoisie Carcassonnaise, particulièrement dans la fabrication et le commerce des draps.

L'acquisition de terres Nobles et d'une seigneurie leur permettait de conforter leur statut de Notable, de siéger aux Etats du Languedoc ou aux états généraux comme en 1789 dans l'ordre de la Noblesse. Pour autant, ils n'avaient ni les prérogatives de Baron ni celles d'afficher blason.

Guillaume Portal décédé en 1761, c'est son épouse qui recevra au château l'albergue annuelle de 12 livres 10 sols pour le pacage et la coupe de bois dans Laric et la broute des bestiaux à la Prade. A la fête de tous les Saints elle recevra du Consul en exercice la liste des Notables afin de choisir les trois Consuls de l'année et ce jusqu'en 1789. A cette date, la famille Portal est propriétaire de 280 hectares dont 92 de terres dites Nobles, des Métairies de Laric, des Bories Vieilles et du Bas.

La période dite « Révolutionnaire » sera particulièrement mouvementée, car dès 1787, les Consuls du dit lieu de Moux, face certainement à une réactivation des droits seigneuriaux par le Seigneur, rechercheront dans les archives les traces d'accords sur les droits et la charte passée en 1295 entre les Seigneurs Dabban et la Communauté. Cette affaire occupera les esprits jusqu'en 1789 lors du rapport de l'arpentage du Communal par le Sieur Aymard qui concluait à l'empiètement par le Seigneur de quelques sétérées de terres à bletz. L'arpentement contesté par Portal, sera refait en 1795 par le Sieur Reberdy. Portal réclamera même l'Albergue, dérisoire somme de 12 livres 10 sols pour les années 1791 et 1792.

L'affaire n'ayant pas abouti, la Communauté fera saisie de la récolte sur ce bien, les terres du Communal étant partagées par les plus gros propriétaires du lieu....

En Décembre 1790, le Maire sera particulièrement vindicatif à l'encontre de Portal « Disent (les Consuls) qu'ayant supporté le joug pendant un grand nombre de siècles, il paraît juste qu'il (Portal) devrait les laisser reposer jusqu'à ce qu'ils fournissent les droits ».

Le 17 Fructidor An II (3 Septembre 1794) une charrette de blés est surprise en pleine nuit sur le sol (St Antoine) elle appartient au Citoyen Portal, nous sommes en pleine loi sur les accapareurs, pourtant, Portal ne sera pas inquiété, le commis Merou et le ramonet Cambon de la Métairie du Bas subiront les sanctions des Consuls.

Suite à l'agitation Royaliste de Juin 1796 (Prairial An IV) les Citoyens Portal Aîné (Jean Baptiste Portal de Moux) et le Citoyen Portal Cadet (Louis Joseph Portal) sont assignés à résidence et doivent signer les registres de présence à la salle Commune de Moux et ce pendant 4 mois..

En 1811 donc sous l'Empire, toujours aussi pugnace, Portal contestera le statut Communal des biens de Laric. En 1817, il obtiendra du Préfet (nous sommes sous la Restauration de Louis XVIII), le bornage du Devois, actuel Bois de l'Alaric, ce bornage, déjà effectué en 1770 par la même famille Portal est encore partiellement en place.

LA BOULE D'OC

Association qui regroupe mouxois et mouxois de tous âges, à la pratique de la pétanque afin de créer un lien de camaraderie et de faire de ces soirées un moment de détente à l'occasion de grillades organisées à chaque concours, tous les quinze jours sur le terrain municipal de juin à fin août.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter les responsables du bureau pour l'année 2013, à savoir :

MILHES Jean Claude : 04.68.43.91.37

CLAMART Fabrice : 04.68.43.15.56

MORA Benoit : 06.73.13.19.44



Le Bureau



La Relève

CLUB DE GYM

Afin de préserver ou d'améliorer son capital santé, il est très important de bouger (natation, marche ou gymnastique sont des pratiques conseillées).

Sachez que le **jeudi à 20h30 à la salle des fêtes** , les adeptes de la gym s'exercent pendant une bonne heure avec ou sans matériel selon la séance, chacun travaille à son rythme, l'essentiel étant la régularité.

Coût : 30 € pour l'année

Contacts : Mmes FAURE au 04.68.43.95.35

FRANC au 04.68.43.90.75

Bonne année, bonne santé, et peut être ... à jeudi.

Nous avons en commun avec Lezignan, le SIVU des Ecoles de Moux et Montbrun, le conventionnement des cantines, le Syndicat de la Jourres..., nous allons pouvoir construire aujourd'hui les projets d'avenir de développement de notre village, et de notre participation au développement touristique et économique du nouveau territoire.

DECHETS ET ENCOMBRANTS

Le prix (tarif) du ramassage des ordures ménagères est en constante progression. Pour limiter cette hausse .il est important de trier au maximum les déchets **et d'éviter de tout jeter dans les containers de quartier qui ne sont affectés que pour les déchets ménagers**. Pour cela la MAIRIE a mis en place des containers de tri sélectif, verre, papier, emballages (Boîtes conserves et plastiques...).

Les containers sont situés :

- Route de Montbrun, après le pont de chemin de fer.
- Au lotissement de l'Alaric, route de Saint Couat qui dispose également d'un récupérateur d'huile de vidange.

Moux est un des rares villages à posséder encore un « bruloir » pour les **cartons et végétaux uniquement**, ainsi qu'une benne pour récolter tous autres déchets **encombrants**. La zone est ouverte :

Le lundi de 8h15 à 17h

Le vendredi de 8h15 à 17h

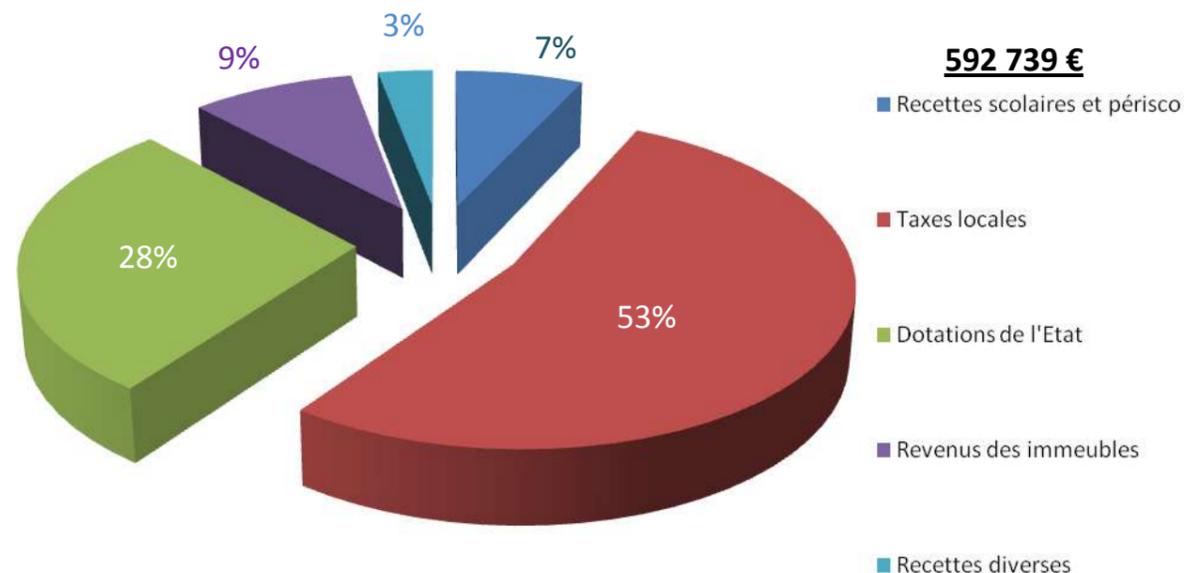
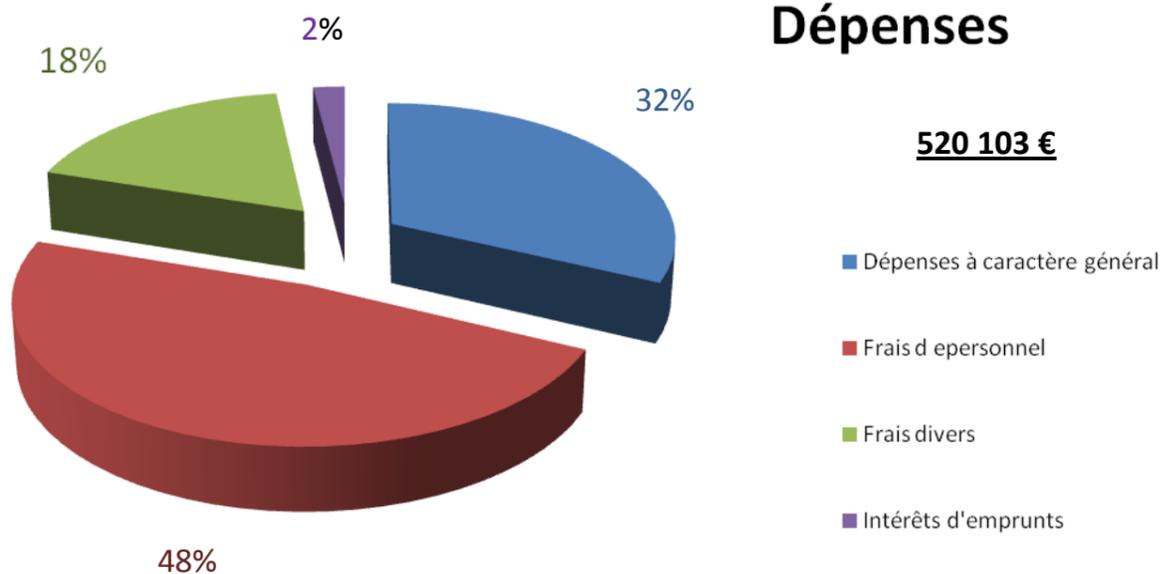
Le samedi de 8h15 à 12h

La Mairie demande à ses administrés un peu de discipline et de civisme dans le traitement de leurs déchets, et se tient à leur disposition pour toute demande d'information.

DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur financé pour partie par le Conseil Général a été installé derrière la Mairie. Ce dernier a organisé la formation à son utilisation pour les employés municipaux ainsi que les membres du Conseil. La Mairie proposera une formation aux Présidents des Associations représentatives ainsi qu'aux mouxois souhaitant en bénéficier.



Fonctionnement :**Recettes****592 739 €****Dépenses****520 103 €**29 septembre 2012 :

Vidéoconférence « **la fabuleuse aventure du mètre** », présentée par Patrick VALETTE. C'est l'histoire de la création du mètre et de l'instauration du système métrique décimal à la fin du XVIII^e Siècle.

Sous la forme d'un diaporama richement illustré, cette vidéoconférence nous a fait revivre une histoire passionnante où politique, science et aventure se conjuguent au cœur d'une période particulièrement riche et mouvementée, la Révolution Française. Pour Moux, cette aventure du mètre est à l'origine du signal de l'Alaric.

22 décembre 2012 :**« concert de Noël »**

Pour la quatrième année consécutive, nous avons pu offrir aux villageois un concert de qualité pour les fêtes de Noël. C'est l'ensemble « **Beaux Arts** » qui nous a conduit sur les chemins du baroque avec des pièces de Franz Biber, Corelli et quelques autres compositeurs du XVII^e et XVIII^e siècle, un véritable enchantement de ce trio clavecin, basse et violon.

Toute l'année avec le club rando :

23 sorties pour découvrir ou redécouvrir notre très belle région, 8 se sont déroulées à la journée.



Le 1^{er} mai, nous recevions le club de **Pardailhan** (34), pour leur faire découvrir cette montagne qui nous est chère, l'**Alaric**. En retour nous avons été accueillis le dimanche 9 septembre pour une découverte de Pardailhan et de Notre Dame de Tredos. La chaleur d'un pique nique avec grillades était là pour rapprocher les membres des clubs.

Le samedi 20 octobre, c'est un des club d'**Albi** qui nous accueillait, avec au programme, « l'échappée verte » circuit pédestre de 8 km autour de la ville le matin et visite guidée du Vieil Albi et du musée **Toulouse Lautrec**.

Pour 2013, un premier rendez-vous est fixé le **samedi 26 janvier 2013, à 17h, salle de la Mairie** pour une soirée diaporama « **Châteaux d'Aude vus du ciel** », animé par **André Authier**, Association l'ACAMPO.

L'ensemble du bureau de l'Association l'Air du Temps souhaite à tous adhérents et non adhérents une **très bonne année 2013**. Nous espérons encore cette année pouvoir vous apporter des moments de détente et de rencontres culturelles, ludiques et sportives répondant à vos attentes

L'AIR DU TEMPS

2012 s'est achevée, les membres du bureau ont été heureux tout au long de cette année de vous proposer :

31 janvier 2011 :

Pour terminer l'année 2011, nous nous sommes joints à la MJC, La Boule d'Oc, le Club de l'Amitié et le Comité des Fêtes pour organiser et fêter **la St Sylvestre**. Soirée réussie où bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous.

4 février 2012 :

« **Autour du Conte** »

Le froid sibérien de ce jour n'a pas empêché Jean Jacques DELPOUX de réunir autour de lui une cinquantaine d'auditeurs à l'écoute de contes faisant revivre l'ambiance du monde rural d'autrefois. Pour clore cet après-midi récréatif, un goûter avec brioche et chocolat chaud aux épices a été servi à l'auditoire, ravi de ce retour dans un passé pas si lointain

31 mars 2012 :

Présentation par deux « pèlerines » membres de l'Association d'un diaporama de leur réalisation, retraçant la partie espagnole du Chemin de St Jacques de Compostelle.

L'assemblée, venue en nombre, a pu vivre virtuellement cette aventure et apprécier la beauté des sites et des monuments.

28 avril 2012 :

« **Chronologie mouxoise** »

Didier DEVILLE, Président de l'Association nous présentait un exposé relatant une page d'histoire allant de Robespierre à Louis XVIII.

C'est devant un public attentif, venu en nombre, qu'il a su exposer son travail de recherche, sans oublier de citer quelques anecdotes propres à la vie du village.

5 juillet 2012 :

Un groupe de volontaires, membres de l'Association, aidés par quelques jeunes de la MJC, se sont retrouvés au **tombeau d'Henri Bataille**. Cette rencontre avait pour but de procéder à la mise en valeur de ce monument particulier de notre patrimoine, par le nettoyage de l'intérieur de la chapelle et le défrichage de ses alentours.

Ce lieu sera ainsi présentable pour sa visite organisée dans le cadre de la 10^{ème} Nuit de la Poésie, le 28 juillet 2012.



28 juillet 2012 :

Pour célébrer cet événement, un hommage a été rendu à Henri Bataille.

Ainsi la matinée a été consacrée à la « porte ouverte » et à la visite du tombeau familial. L'après-midi, l'ouverture des portes du parc Henri Lebrau permis à tout un chacun de découvrir ou redécouvrir une partie des œuvres exposées. C'est sous le charme de la voix d'Yvette ICHÉ interprétant une partie du répertoire de Barbara que l'après-midi s'est achevée. Après le repas servi à une centaine de personnes au foyer municipal, la soirée pouvait commencer, dans une ambiance Jazz Manouche avec le groupe « Soleil Nomade » qui a su satisfaire les deux cents cinquante spectateurs venus en quête de rythme et d'émotion dans la quiétude et la beauté du Parc.

Investissement :

Dépenses : 137 169 €

- Remboursement emprunt :	17 011 €
- Café	20 000 €
- Rénovation école :	7 615 €
- Plafond salle des fêtes :	6 900 €
- Ave Henri Martin et WC	69 902 €
- Alarme local technique :	2 130 €
- Miroirs de rue :	1 272 €
- Abri métallique :	2 667 €
- Compresseur :	599 €
- Divers écoles :	1 048 €
- Protections containers :	1 528 €
- Matériel foyer :	1 662 €
- Défibillateur :	1 279 €
- Illuminations :	3 556 €

Recettes : 59 451€

- Récupération TVA 2008 :	18 898 €
- Taxes liées à la construction :	7 654 €
- Subvention CAF ordinateur CLSH :	2 314 €
- Subvention région WC publics :	19 442 €
Vente de tracteur :	11 143 €

Le taux des impôts locaux n'a pas augmenté en 2012.

FINANCES 2012 Budget de l'eau et de l'assainissement

Fonctionnement :

Dépenses : 63 316 €

- Dépenses à caractère général :	73%
- Reversement aux agences de l'eau :	20%
- Frais divers :	7%

Recettes : 109 905 €

- Vente d'eau :	81%
- Redevances assainissement :	18%
- Recettes diverses :	1%
-	

Prix de l'eau : 1.25€ le m3

Prix de l'assainissement : 1.10€ le m3

Ces tarifs évoluent en conformité avec le règlement des aides du conseil général dans le domaine de l'environnement.

SFR doit procéder au raccordement de la fibre optique de la voie ferrée jusqu'à l'antenne relais, le Conseil négociera au meilleur prix l'utilisation des parcelles utilisées par le tracé.

Prochains travaux :

- la réfection du rez-de-chaussée du café en vue de son exploitation
- la mise aux normes handicapés des sanitaires du foyer et du portail d'entrée
- le cylindrage de l'avenue Henri Martin
- l'implantation de ralentisseurs sur certains axes du village

LA POSTE

La lutte particulièrement active que nous avons menée pour la défense de notre bureau de poste est une réussite.

Aujourd'hui, le bureau qui a été maintenu dans une ouverture journalière, bénéficie (avec Douzens et Camplong) d'une organisation expérimentale par laquelle la tenue du bureau et la distribution du courrier dans le village s'effectuent par un seul et même Agent.

Le bureau est ouvert de : **8h30 à 10h30**
13h30 à 15h00

Le samedi de 9h00 à 10h45

Encore merci aux nombreux mouxois qui nous ont assisté au cours de cette lutte primordiale pour maintenir un service public indispensable dans notre village au vu du nombre d'habitants grandissant.

Le garage de Moux a trouvé repreneur, il s'agit de François et Fabienne ARCO.

Venant de Saint-Couat où ils exerçaient dans un espace restreint, ils vont pouvoir développer leur compétence en mécanique générale et automobile.

Nous leur souhaitons la bienvenue.



BIENVENUE AU CENTRE DE LOISIRS

Votre centre de loisirs accueille vos enfants de 9h à 17h il y a également des temps de garderie pour les parents travaillant de 7h30-09h et 17h-18h30 chaque mercredi. Les enfants sont encadrés par trois animatrices Christine, Laure, Nathalie et de temps en temps Benoit.

Nous avons clôturé l'année en compagnie du comité des fêtes, de l'air du temps, du club de l'amitié et de la boule d'oc mouxoise. Ensemble nous avons organisé la Saint Sylvestre au foyer dans une ambiance festive.



Nous finançons toutes ces activités grâce à la participation des adhérents, à la subvention de la municipalité, la participation aux lotos ainsi qu'à l'organisation de 2 vide-greniers qui ont eu lieu en Mai et en Août sur le terrain des sports de Moux.

L'ensemble des membres du bureau de la MJC vous souhaite à toutes à et tous une

bonne année 2013.

ACCA

Chers amis,

La campagne de chasse 2012 2013 touche bientôt à sa fin.

Cette saison s'est, dans l'ensemble, bien déroulée.

Un effort considérable a été fait pour le repeuplement. Nous avons procédé à des lâchers de faisans de reproduction en fin de saison dernière. Puis nous avons repeuplé en perdreaux le territoire.

Enfin, au cours de la saison, nous avons lâché 160 faisans de tir. Seul bémol, le lapin qui se fait toujours rare sur la commune malgré un effort soutenu et permanent depuis plusieurs années.

Le nombre de chasseur sur la commune est stable (48 permis). Ce qui contraste avec les chiffres avancés par la fédération des chasseurs de l'Aude.

La pratique de notre art suscite malheureusement trop peu de vocation.

En ce qui concerne le sanglier, il s'adapte bien sur le territoire et le climat lui est favorable. Les prélèvements sont en hausse sur l'Alaric pour le plus grand plaisir des chasseurs de gros gibiers.

L'ACCA compte un diplômé de plus cette année. En effet, Néné GOMIS a reçu lors de l'assemblée générale de Juin dernier le diplôme de la fédération pour son travail en faveur de la chasse. Nous le félicitons encore.

Nous tenons à remercier tous ceux qui s'investissent au cours de la saison pour que l'ACCA fonctionne. Nous pensons notamment à ceux qui participent au loto, ceux qui sèment des champs, ceux qui donnent de leur temps pour les lâchers... La chasse, c'est un investissement permanent qui va bien au-delà des dates d'ouvertures et de fermetures générales.

Nous vous rappelons que les carnets de prélèvement sont à déposer à la mairie en fin de saison.



En mon nom et celui du bureau nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le président
Philippe Carles.

Quant aux activités proposées par Benoît, notre animateur, plusieurs sorties ont eu lieu depuis la rentrée : bowling, laserquest, cinéma.

Depuis la rentrée de Septembre, neuf enfants âgés de 5 à 10 ans participent aux ateliers sportifs animés par Benoît qui ont lieu chaque mercredi matin de 11h à 12h sur le terrain des sports.

ACTIVITES HEBDOMADAIRES :

Guitare : tous les mercredis à 14H30 à 16H30 et les samedis de 13H30 à 14H30 (ouvert à tous)

Scrabble : tous les lundis à 14H30 à la MJC

Gym douce : tous les vendredis à 16H à 17H au foyer (ou à la MJC)

Chorale : Tous les mercredis à 20h à la MJC

Depuis début janvier, vous pouvez emprunter gratuitement des livres à la MJC le mercredi après-midi. Ces livres sont mis à disposition des mouxois et mouxaises, titulaires de la carte d'adhérent. Nous en profitons pour solliciter toutes les personnes qui souhaitent se joindre à notre collecte de livres.

ANIMATIONS :

Une rencontre entre la chorale la Mi-Dièse de Moux, celles de Villegly et de Peyriac Minervois a eu lieu le 3 juin à la salle des fêtes.



Comme chaque année, c'est avec un grand plaisir que les jeunes de Moux ont pu participer aux traditionnels jeux du 14 juillet animés avec toujours autant de dynamisme et d'humour par Albert Santin.

Un repas dansant animé par notre chef de chœur Pascal LECOCQ a eu lieu sur le terrain des sports le samedi 4 Août. 70 convives ont chanté et dansé sur le rythme des chansons populaires françaises



Halloween a été l'occasion pour chacun de mettre en exergue ses talents d'artiste et de laisser libre cours à son imagination pour la réalisation de son costume. A cette occasion, les habitants de Moux ont reçu avec une grande sympathie une vingtaine d'enfants accompagnés de parents ainsi que de notre animateur Benoît, demandant, comme le veut la tradition, quelques bonbons ou autres confiseries.

Les enfants ont découvert le pays de l'Afrique, coutumes, nourriture, habitations, jeux, faune et flore.

Ils ont fabriqué tamtams, bijoux africains, peintures, masques, mobiles, cartes géographiques, des fresques murales, maracas de coquillages, poupées africaines en tissus, en fil de fer et cordes, des vitraux africains, des recettes africaines nous remercions la maman de Aude qui est venue réaliser des pâtisseries orientales avec nous, également toutes les mamans qui nous confectionnent des petits gâteaux pour les

Nous avons aussi créé l'arbre de Noël africain et bien sûr les créations de Noël vendues lors du spectacle nous tenons à remercier plus particulièrement Mme Tornil Martine (notre adorable Mamie astuce) pour tout son temps, sa patience, son aide, ses conseils lors des activités créations autour du thème de Noël le mercredi après midi MERCI MAMIE MARTINE !!!!

Des sorties ont également été mises en place le cinéma sur les contes africains, sortie cirque Médrano et sa ménagerie, jeux collectifs avec la MJC de Moux (style fort Boyard).

Le projet pédagogique du centre est axé sur la découverte du monde, des traditions, et des terroirs de chaque pays .

Les enfants sont et à éveiller leurs curiosités vers le monde qui les entoure, à travers différentes découvertes et rencontres.



L'ALAE / CANTINE

Votre ALAE de Moux ouvre ses portes de:

7h30 à 9h05 le matin

12h15 à 13h50 le midi

17h à 18h30 le soir

Les enfants du matin et du soir ont travaillé dernièrement à l'élaboration du spectacle et son marché de Noël (porte-menu, sapin, cadre, couronnes).

Les petits bouts du midi eux ont accès à différents clubs dans la semaine un différent chaque jour :

Lundi : Club musique partons à la Découverte des instruments de musique et leurs rythmes endiablés !!!! avec Laure Bouvier

Mardi : Club de sport dépensons notre énergie ensemble !! Jeux collectifs et sportifs parcours avec Nathalie Bautista

Jeudi : Club comédie musicale régalaons nous à travers la danse et le chant pour être à notre tour les petites star de Moux !!! avec Nathalie Brunet

Vendredi : Club du jeu interdit les enfants ont le droit d'amener un jeu pour faire découvrir aux copains son utilité et son fonctionnement !!! avec toutes les anim's.

Si votre enfant n'est pas inscrit venez vite remédier à cela nous serons ravies de le compter parmi nous prochainement.

A bientôt en forme et avec le sourire !!!!! on attend vos petits monstres pour réaliser de nouveaux projets pour cette nouvelle année

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE ANNEE 2013 !!!!!

L'équipe pédagogique et les enfants.

Le CLUB DE L'AMITIE

Bilan récréatif de l'année 2012

19 janvier 2012	Loto avec gouter, gâteau de Roi
2 février 2012	Journée animée par PROCONFORT
19 mars 2012	Loto avec goûter et oreillettes
12 avril 2012	Loto de Pâques avec tarte aux pommes pour le goûter
8 mai 2012	Repas dansant animé par Pascal LECOQ, ambiance assurée
24 juin 2012	Repas dansant animé par GEROME
24 août 2012	Grillade sur le terrain de sports
15 août 2012	Repas dansant avec paëlla
12 octobre 2012	Reprise du loto avec tartes aux pommes pour gouter
8 novembre 2012	Loto avec au goûter marrons grillés et vin nouveau
11 novembre 2012	Repas dansant avec GEROME
12 décembre 2012	Loto avec les chocolats de Noël
18 décembre 2012	Journée animée par PROCONFORT



Le bureau du **Club de l'Amitié** présente à toutes et à tous leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour **l'année 2013**

GYM DOUCE

Tous les vendredi de 15 heures à 16 heures au Foyer Municipal, une douzaine de personnes se sont retrouvées pour pratiquer une gymnastique douce mais très efficace, dans la bonne humeur et ce, grâce à notre professeur FLORENCE.



A toutes et à tous, **BONNE ANNÉE 2013**

COMITE DES FETES

Cette année encore le comité a organisé des manifestations sur le village comme vous le savez :

- le vide grenier
- la fête d'été et sa soirée bandas (juillet)
- la fête d'hiver (novembre)

L'équipe essaye de faire au mieux pour diversifier les événements, satisfaire toutes les tranches d'âge, c'est pour cela que les week-end festifs se fractionnent en plusieurs étapes : le vendredi est plus axé sur la jeunesse, le samedi est ouvert à tous, repas, danse, spectacle et le dimanche pour les enfants.

Le comité accueille de nouveaux bénévoles avec grand plaisir, n'hésitez pas à vous faire connaître pour participer à l'élaboration de nos manifestations nous avons besoin de vous tous pour faire vivre le village.

Jeunes ou moins jeunes il n'y a pas d'âge pour s'amuser et animer un village festif!!

Nous vous attendons pour faire la fête. N'hésitez plus à nous rejoindre

Le comité des fêtes de Moux

VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2013

MJC

ACTIVITES JEUNESSE :

En 2012, La MJC a participé au financement des séjours jeunesse organisés par la communauté de communes Piémont d'Alaric :

4 d'entre eux sont partis en Corse et un 5ème au Pays Basque cet été

7 jeunes se sont rendus à Port Aventura pendant les vacances de la Toussaint.